

Anglet

L'Épicerie sociale, un lieu de vie

ENTRAIDE Deux après-midi par semaine, Les Angloys à faibles ressources peuvent y acheter produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien en versant une petite participation financière

FELIX DUFOUR

« L'idée de l'épicerie sociale a été lancée quand j'étais adjoint aux finances de la municipalité Villenave entre 2000 à 2008. Elle a été validée et inaugurée par Jean Espilondo en 2011. Elle est aujourd'hui, poursuivie par l'équipe de Claude Olive », résume Mikel Ithurbide, vice-président de cette épicerie sociale dont il a partagé les premiers pas. Structure qui constitue un bel exemple de solidarité.

« À l'époque c'était l'entraide paroissiale qui occupait ce bâtiment du pôle solidarité du quartier de El Hogar, rappelle son président depuis 2012, Christian Telleria, ancien troisième ligne de l'Anglet Olympique Rugby Club, et directeur d'entreprise à la retraite. Elle assurait la fourniture de produits alimentaires pour les plus démunis. Lors de la mandature Espilondo, le besoin s'est fait sentir de créer, de formaliser cette nouvelle démarche solidaire. »

Une commission, avec Robert Lagareste, Annie Romatet, Sabine Cory et Mikel Ithurbide s'est constituée. « Nous sommes allés voir d'autres expériences à Biarritz ou à Billère en Béarn, se souvient Mikel, avant qu'elle soit inaugurée fin décembre 2011. »

L'épicerie sociale s'adresse aux personnes en situation de précarité. Des personnes qui sont obligatoirement suivies par ce que l'association dénomme un travers social : du Département, au CCAS en passant par la Mission locale, l'entraide sociale - qui a été la rampe de lancement de l'opération - et les bénévoles de l'épicerie.

« Ce n'est pas parce que ces personnes sont en difficulté qu'elles doivent être privées de bon produits »

Les accueillis, comme on les appelle ici, passent ensuite en commission et doivent avoir un projet. C'est-à-dire, un problème immédiat à résoudre : une réparation de voiture, un retard de paiement, un crédit, un dé-couvert, etc.

Rien n'est gratuit

Pour réaliser ce projet, ils sont suivis et aidés par une conseillère économique sociale et familiale du CCAS, en l'occurrence Laure Lataste (lire ci-dessus).

« Souvent il s'agit d'accidents dans un parcours de vie, précise le président Telleria. Pour aider les accueillis, il faut par exemple renégocier des crédits avec une banque ou



Le président Telleria et le vice-président Mikel Ithurbide (à gauche) à l'heure de la répartition dans les rayons. PHOTO F. D.

Comment ça marche ?

L'épicerie sociale est principalement financée par la mairie (47 000 euros de subvention annuelle) puis par le Conseil départemental (13 500 euros) et du Réseau Andes. (l'Association nationale de développement des épiceries solidaires), 4500 euros.

Cette dernière est le guide et le référent de l'organisation de l'épicerie angloise. Pour en faire partie, il faut en respecter les règles dont un prix de vente qui n'excède pas 30 % du prix du marché.

Depuis le début, l'épicerie sociale fonctionne avec une permanente mise à disposition par le CCAS, Laure Lataste. Elle est entourée

de 27 bénévoles en majorité de retraités, chargés par rotations de l'accueil, de la caisse, de la ramasse de la Banque alimentaire, du tri effectué le mardi et la mise en rayon des produits. Il est bon de préciser que la charte morale de ces bénévoles est la confidentialité et la situation des bénéficiaires leur est totalement étrangère. Le président Telleria précise : « Le leitmotiv de l'épicerie est ne pas juger... » Cette épicerie fonctionne tous les mardis et jeudis après-midi.

Enfin, elle organise chaque mois, deux ateliers, cuisine et jardinage. Une façon de faciliter les contacts et de positiver

actionner des démarches pour un logement plus adapté à une nouvelle situation de précarité. Si, au début, on recevait des bénéficiaires du RSA, aujourd'hui se sont de plus en plus des travailleurs pauvres et des personnes très âgées que l'on n'avait pas auparavant. En fonction de ce que l'on appelle le reste à vivre, ces personnes pourront ou non bénéficier de l'épicerie sociale. Mais rien n'est gratuit, si ce n'est la collation d'accueil. »

Rayonnage classique

À Anglet, la Charte de cette épicerie réservée aux résidents anglois, il faut le préciser, indique que les personnes ne peuvent bénéficier de ses services que sur des périodes de trois mois renouvelables, six mois ou maximum un an, le temps né-

cessaire en général pour résoudre leur problème actuel.

En moyenne, les bénéficiaires ne vont payer que 15 % de la valeur du prix en commerce classique. Soit 25 à 30 euros par mois, selon la situation familiale, à raison d'une visite hebdomadaire, ce qui correspond en gros à un panier de 200 euros dans un supermarché.

« Que trouve-t-on dans cette épicerie ? Elle compte trois fournisseurs dont la Banque alimentaire qui en est le principal. Elle présente un rayonnage de supérette avec tout ce que l'on peut y trouver habituellement, sauf l'alcool. Conserves, légumes, viande et poisson surgelés,

laitage, yaourts, produits d'entretien et d'hygiène et même aliments pour chiens et chats fournis par la SPA.

Les bénévoles ont pris soin d'afficher le prix qu'ils paieront et une étiquette à proximité indique celui qu'ils paieraient dans le commerce. Et c'est spectaculaire. Par exemple, un baril de lessive de marque de 6,26 € sera payé 1,26 €.

« Ce n'est pas parce que ces personnes sont en difficulté qu'elles doivent être privées de bon produits », indique encore le président Telleria. Qui, comme ses voisins des Restos du cœur, souhaite que ces précarités soient moins nombreuses. Mais il y a si loin de la coupe aux lèvres...